

VILLA KUJOYAMA

Procès-verbal du jury final de sélection 2024

Paris, le 20 juin 2024



Ayant pour objectif de désigner les lauréats et lauréates de la Villa Kujoyama pour des résidences en 2025, le jury final du processus de sélection s'est réuni le 20 juin 2024 sous la présidence d'Adèle Fremolle, directrice déléguée de la Villa Kujoyama. Le jury final a rassemblé les membres suivants :

- **Charles-Henri Brosseau**, conseiller culturel et directeur de l'Institut français du Japon et **Samson Sylvain**, attaché culturel et chef du pôle artistique de l'Institut français du Japon - représentants de l'Ambassade de France au Japon
- **Marine Demailly**, rédactrice Culture et Médias - représentante du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- **Delphine Fournier**, déléguée aux arts visuels - représentante du ministère de la Culture
- **Adèle Fremolle**, directrice déléguée de la Villa Kujoyama
- **Chloé Fricout**, responsable du pôle Résidences et Julie Ferrif, chargée de projet résidence – représentantes de l'Institut français
- **Reiko Setsuda**, commissaire à la Fondation Hermès
- **Aya Soejima**, experte spectacle vivant indépendante

Excusé : **Nicolas Vergneau**, chargé de mission pour la politique des résidences, des tiers-lieux de création, et pour les programmes transversaux de soutien à la création - représentant du ministère de la Culture

Ce procès-verbal présente brièvement les activités de la Villa Kujoyama, puis détaille les différentes étapes du processus de sélection des lauréats et lauréates 2025 ainsi que le déroulé du jury final. Il comprend en annexe les statistiques des candidatures reçues cette année.

1. Présentation du fonctionnement des résidences de la Villa Kujoyama

La Villa Kujoyama est un établissement artistique du réseau de coopération culturelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Relevant de l'Institut français du Japon, elle agit en coordination avec l'Institut français et bénéficie du soutien de la Fondation Bettencourt Schueller, qui en est le mécène principal.

Elle est la première résidence artistique française de recherche pluridisciplinaire implantée en Asie. Près de 450 artistes y ont séjourné depuis sa création et ont participé à la reconnaissance de son expertise en tant que lieu prescripteur de coopération interculturelle et de création franco-japonaise.

Les lauréats et lauréates de la Villa Kujoyama sont appelés à nouer des relations de travail avec les milieux professionnels, universitaires, artistiques et culturels de Kyoto, de la région du Kansai et de l'ensemble de l'archipel. Pour ce faire, ils peuvent s'appuyer sur l'équipe de la Villa Kujoyama, les collaborations nouées avec le réseau japonais dans les milieux universitaires, culturels et scientifiques japonais et sur le réseau culturel français au Japon constitué avec la Villa Kujoyama des 5 antennes de l'Institut français du Japon, des 4 Alliances françaises et d'un Institut de recherche.

2. L'appel à candidatures 2024

Modalités de résidence

En *Solo* : une candidate ou un candidat français ou étranger résidant en France depuis au moins 5 ans présente un projet de recherche, pour une résidence de 4, 5 ou 6 mois

En *Binôme* : deux candidates ou candidats français ou étrangers résidant en France depuis au moins 5 ans présentent un projet commun, pour une résidence de 4 mois.

En *Duo franco-japonais* : une candidate ou un candidat français ou étranger résidant en France depuis au moins 5 ans en collaboration avec une candidate ou un candidat japonais résidant au Japon présentent un projet de recherche commun, pour une résidence de 4 mois.

Disciplines concernées

Le processus de sélection 2024 était ouvert aux artistes, créateurs et créatrices des disciplines suivantes :

Architecture / Paysage / Urbanisme
Arts de la rue / Cirque / Marionnette
Création numérique (arts numériques, jeu vidéo, VR)
Arts plastiques
Bande dessinée
Cinéma (Cinéma d'animation / Documentaire de création / Art vidéo)
Critique d'art et commissariat d'expositions
Danse / Performance
Design / Graphisme
Arts culinaires / Gastronomie
Littérature (fiction / essai / littérature jeunesse)
Métiers d'art
Mode
Musique (Musique classique / Musique contemporaine / Musiques actuelles / Jazz)
Photographie
Théâtre
Sciences

Cette année, pour la première fois, le processus de sélection était également ouvert aux **duos et binômes Arts et Sciences**. Les projets déposés dans cette catégorie devaient nécessairement associer un ou une scientifique issue du domaine des **sciences de la nature** ou des **sciences formelles** à un créateur ou une créatrice issue d'une des disciplines artistiques listées ci-dessus.

Critères d'éligibilité

Expériences professionnelles :

- Être diplômé et être inscrit dans une démarche professionnelle depuis au moins 5 ans (références à fournir dans le dossier artistique) ; pas de limite d'âge ;
- Être artiste, créateur ou créatrice des disciplines susnommées ou scientifique en duo ou binôme avec un ou une artiste ;
- Être libéré de son activité professionnelle durant toute la période de résidence.

Nationalité / résidence :

- Pour les candidatures en solo ou en binôme : posséder la nationalité française ou résider en France depuis au moins 5 ans
- Pour les candidatures en duo : posséder la nationalité japonaise et résider au Japon pour l'un des candidats, posséder la nationalité française ou résider en France depuis au moins 5 ans pour l'autre.

Cumuls :

- Ne pas avoir été lauréat ou lauréate du programme Villa Kujoyama ;
- Ne pas avoir été lauréat ou lauréate d'un autre programme de résidence de l'Institut français à Paris depuis au moins 3 ans (soit 2021 inclus). Ces programmes sont : Résidences sur mesure + ; Stendhal ; les Collectifs ; Hors-les-murs ; Institut français x Cité Internationale des Arts ; Rencontres curatoriales ; i-Portunus ; Les Collectifs ; Étant donnés ; NAFAS ; Aller&zurück ; VR Arles ; Résidences dans le cadre des saisons ; FCFA ; Parcours ; Fonds de mobilité Caraïbes ; Fonds mobilité indianocéanique ; Résidances ; Visa Pour la Création.
- Pour un même projet, le dépôt de candidature simultané est possible avec les aides individuelles à la création (AIC) des DRAC, du CNAP, etc. En cas d'avis favorable, une seule de ces aides pourra être attribuée.

- Si la candidature n'a pas été retenue deux années consécutives (depuis 2022), un délai minimum de 1 an est requis avant le dépôt d'une nouvelle candidature
- Le dépôt de plusieurs dossiers de candidature n'était pas autorisée et entraînait de facto la suppression de toutes les candidatures émanant d'un même candidat ou d'une même candidate.

Les candidatures ont été déposées sur la plateforme IFProg avec un **numerus clausus porté à 250 candidatures**.

3. Analyse des candidatures

16 janvier – 19 février 2024 : Dépôt de 250 candidatures sur la plateforme IFProg
9 mars - 11 avril 2024 : Étape 1 : Expertise des dossiers de candidature éligibles
17 mai - 24 mai 2024 : Étape 2 : Audition des candidats et candidates présélectionnés
20 juin 2024 : Étape 3 : Jury final

Le comité de présélection était composé des experts sectoriels de l'Institut français de Paris, de l'Institut français du Japon ainsi que de **18 personnalités extérieures qualifiées** (dont la liste figure en annexe). Il a évalué l'ensemble des dossiers éligibles, puis auditionné les candidats et candidates présélectionnés selon la discipline indiquée dans leur dossier de candidature. À chacune des étapes, les experts ont pu formuler des avis et recommandations. Les avis et recommandations portant sur les 32 dossiers présélectionnés ont été rapportés au jury final, chargé de désigner les lauréats et lauréates 2025 de la Villa Kujoyama.

À chaque étape du processus de sélection, les membres des comités et les jurés ont évalué les candidatures au regard de trois critères principaux précisés dans l'appel à candidatures :

1 – Excellence du parcours artistique (5/20)

La Villa Kujoyama met en avant l'excellence des artistes et la pluridisciplinarité de son programme.

Étude du CV, du dossier artistique et des lettres de recommandation attestant du parcours de l'artiste et de sa reconnaissance par la scène artistique à laquelle il ou elle appartient (prix artistiques, participation à des événements artistiques majeurs, collaborations avec des lieux reconnus).

Pour les candidats et candidates dans la discipline métiers d'art, la maîtrise d'un savoir-faire spécifique est requise, tout document permettant d'attester de cette maîtrise pouvait être joint au dossier artistique.

Pour les scientifiques en binôme ou duo avec un ou une artiste, créateur ou créatrice, un dossier attestant de la solidité du parcours scientifique et des éventuelles recherches conduites dans le domaine des sciences de la nature ou des sciences formelles pouvait être joint à la place du dossier artistique.

2 – Excellence et pertinence du projet proposé (10/20)

Il était attendu que les créateurs et créatrices portent un projet de recherche pertinent, original et singulier au regard des scènes françaises et japonaises.

Étude de la qualité artistique, de la pertinence et de la singularité du projet mais aussi de la façon dont ce projet s'inscrit dans le parcours artistique du candidat ou de la candidate. L'évaluation du projet a été faite à partir des intentions décrites par l'artiste. La faisabilité du projet a également été évaluée, la Villa Kujoyama se réservant le droit de ne pas accueillir des projets qu'elle ne serait pas en mesure d'accompagner.

3 - Nécessité d'une résidence à Kyoto et protocole de travail envisagé (5/20)

La Villa Kujoyama œuvre au dialogue interculturel entre la France et le Japon par les nombreuses collaborations nouées avec le réseau japonais dans les milieux universitaires, culturels et scientifiques.

Les projets sélectionnés démontrent la nécessité de se rendre au Japon et plus particulièrement au Kansai. Un protocole de travail déjà engagé ainsi des liens déjà établis avec des professionnels japonais ou la volonté démontrée par l'artiste d'aller à la rencontre de professionnels, d'institutions, d'artistes japonais ont été évalués positivement.

Le jury final a accordé une attention particulière à l'inclusion, à la diversité, à la parité entre les genres et au caractère écoresponsable des projets proposés.

4. Déroulé du jury final

Après un rappel du processus de sélection, Chloé Fricout, représentante de l'Institut français, a souhaité rappeler les points d'attention de ce processus de sélection, à savoir l'importance de l'ancrage des projets de recherche des lauréats et lauréates au Japon et plus particulièrement à Kyoto ; les capacités de collaborations entre les lauréats et lauréates à la Villa Kujoyama, et enfin l'accompagnement accordé par la Villa Kujoyama dans le cadre de son programme « post-résidence », en France et au Japon.

Adèle Fremolle, directrice déléguée de la Villa Kujoyama et présidente du jury final, a attiré l'attention du jury sur l'ouverture du processus de sélection 2024 aux binômes et duos Arts et Sciences.

Au terme de la présentation des projets présélectionnés et des délibérations, 17 lauréats et lauréates ont été désignés :

- **Agathe CHARNET** / *Himono-onna 干物女 : Que mettre au monde aujourd'hui ?* dans la discipline Théâtre, pour une résidence de 5 mois
- **César DEBARGUE** / *Nuages Flottants*, dans la discipline Arts visuels, pour une résidence de 4 mois
- **Régis FLOURY** / *TARSIA A TOPPO & YOSEGI ZAIKU*, dans la discipline Métiers d'art, pour une résidence de 5 mois
- **Mark GEFRIAUD** / *L'architecture traditionnelle japonaise, une écologie contemporaine*, dans la discipline Arts visuels, pour une résidence de 6 mois
- **Maxime MARION et Émilie BROUT** / *moëra*, dans la discipline Création numérique, pour une résidence de 4 mois
- **Domitille MARTIN** / *Mondes Mouvants*, dans la discipline Arts de la rue, cirque, marionnette, pour une résidence de 4 mois
- **Théo MOUZARD et Marine ROYER** / *L'architecture de l'après - Prendre soin et réparer face aux catastrophes dans la ruralité japonaise : de la ressource au lieu, du paysage à l'objet*, dans la discipline Architecture, paysage, urbanisme, pour une résidence de 4 mois
- **Delphine OLLIER** / *"Choses qui perdent à être peintes" (titre provisoire)*, dans la discipline Bande dessinée, pour une résidence de 4 mois
- **Mona OREN** / *La cire Hazé, un trésor à explorer !* dans la discipline Métiers d'art, pour une résidence de 5 mois
- **Maël PÉNEAU** / *Mid-0*, dans la discipline Musiques actuelles et jazz, pour une résidence de 4 mois

- **Martin PLANCHAUD** / *Shokudo*, dans la discipline Gastronomie, pour une résidence de 5 mois
- **Grégoire SCHALLER et Darius DOLATYARI-DOLATDOUST** / *grieving*, dans la discipline Danse, pour une résidence de 4 mois
- **Vincent TUSET-ANRES** / *Panorama du livre d'artiste au Japon / Savoir-faire traditionnels et pratiques contemporaines*, dans la discipline Design / Graphisme, pour une résidence de 4 mois
- **Marion VIDAL** / *BIJOU-BAMBOU & autres accessoires de mode*, dans la discipline Mode, pour une résidence de 5 mois

Prises de parole conclusives :

Au terme des délibérations, Adèle Fremolle, directrice déléguée de la Villa Kujoyama et présidente du jury final, a salué la diversité des profils et des disciplines de cette sélection.

Marine Demailly, représentante du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, a souligné la qualité des projets présentés ainsi que leur ancrage au Japon et leur lien avec des œuvres ou artistes japonais.

Delphine Fournier, représentante du ministère de la Culture, a mis en exergue l'engagement du ministère en matière de soutien aux créateurs ainsi que la richesse des discussions du jury à propos des candidatures. Elle a également souhaité souligner la pertinence des interactions entre la Villa Kujoyama et les autres dispositifs soutenus par le ministère.

Charles-Henri Brosseau, représentant de l'Ambassade de France au Japon, a relevé la complémentarité entre l'accompagnement proposé par la Villa Kujoyama et l'action culturelle mise en œuvre par l'ensemble du réseau culturel français au Japon.

Aya Soejima et Reiko Setsuda, personnalités qualifiées invitées pour la deuxième année consécutive, se sont félicitées de l'excellence renouvelée des candidatures. Elles ont également salué l'ouverture à de nouvelles thématiques et la singularité des projets de résidence proposés. La sélection leur a paru cohérente avec l'accompagnement proposé à la Villa Kujoyama, pendant la résidence et en post-résidence.

5. Remerciements

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers les membres du jury ainsi que les membres du comité de présélection qui se sont investis dans ce processus de sélection.


INSTITUT
FRANÇAIS

Rapport établi par :

Julie Ferrif, Chargée de projet au pôle Résidences de l'Institut français

et

Natalia Rest, Assistante de projets au pôle Résidences de l'Institut français

Annexes

Composition du comité de présélection

Le comité de présélection était composé d'experts sectoriels de l'Institut français, de l'Institut français du Japon, du ministère de la Culture, de la Villa Kujoyama ainsi que des experts sectoriels invités suivants :

Mode

- Sophie Kurkdjian, Directrice de Culture(s) de mode

Gastronomie

- Alexandre Gauthier, Chef cuisinier à La Grenouillère

Métiers d'art

- Camille Bidaut, Responsable des projets culturels et patrimoniaux à l'Institut pour les savoir-faire français (ex Institut National des Métiers d'Art)

Arts visuels et commissariat d'exposition

- Elodie Royer, Curatrice indépendante et ancienne lauréate à la Villa Kujoyama
- Rebecca Lamarche-Vadel, Directrice de Lafayette Anticipations, historienne de l'art et commissaire d'exposition
- Olivier Mignon, Auteur conférencier indépendant

Cinéma

- Kentaro Sudoh, Professeur de cinéma à la Tokyo Metropolitan University

Photographie

- Julie Jones, Historienne de l'art et conservatrice au Centre Pompidou

Achitecture

- Dimitri Roussel, Architecte et directeur de l'agence Dream

Création numérique / jeux vidéos

- Gilles Alvarez, Directeur artistique de la Biennale Internationale des Arts Numériques de Paris/Île-de-France

Design / Graphisme

- François Azambourg, Designer indépendant et enseignant à l'ENSCI

Bande dessinée

- Oussouby Sacko, Président de l'Université de Kyoto Seika

Littérature

- Michaël Ferrier, Auteur conférencier indépendant

Danse

- Jasmine Lebert, Directrice générale et directrice artistique spectacle vivant au 3BisF

Théâtre et Arts de la rue, cirque, marionnette

- Pierre Quenehen, Directeur de l'Espace Germinal

Musiques actuelles et jazz

- Clarisse Arnou, Co-directrice du label Yotanka

Musiques classique et contemporaine

- Wataru Miyakawa, Professeur de musicologie à l'université de Provence Aix-Marseille

Sciences / Recherche

- Philippe Codognot, Chercheur et co-directeur français du laboratoire international associé Japanese French Laboratory for Informatics (JFLI) entre le CNRS, Sorbonne Université et l'Université de Tokyo

Statistiques des candidatures reçues

Nombre de candidatures reçues : 250

Nombre de dossiers éligibles : 241 (dont 189 en solo, 50 en binôme et 2 en duo franco-japonais)

Nombre d'artistes : 293 (dont 162 femmes et 127 hommes et 4 non-genrés)

241 candidatures éligibles étudiées, selon leur discipline principale :

Architecture / Paysage / Urbanisme : 13

Arts de la rue / Cirque / Marionnette : 3

Création numérique (arts numériques, jeu vidéo, VR) : 11

Arts plastiques : 71

Bande dessinée : 11

Cinéma (Cinéma d'animation / Documentaire de création / Art vidéo) : 11

Critique d'art et commissariat d'expositions : 4

Danse / Performance : 5

Design / Graphisme : 32

Arts culinaires / Gastronomie : 3

Littérature (fiction / essai / littérature jeunesse) : 10

Métiers d'art : 22

Mode : 4

Musique classique et contemporaine : 6

Musiques actuelles et jazz : 11

Photographie : 16

Théâtre : 8

Nombre de candidatures présélectionnées : 32 (dont 25 en solo et 7 en binôme)

Nombre d'artistes présélectionnés : 39 (dont 21 femmes, 17 hommes et 1 non-genré)

32 candidatures présélectionnées, selon leur discipline principale :

Architecture / Paysage / Urbanisme : 2

Arts de la rue / Cirque / Marionnette : 1

Création numérique (arts numériques, jeu vidéo, VR) : 2

Arts plastiques : 6

Bande dessinée : 2

Cinéma (Cinéma d'animation / Documentaire de création / Art vidéo) : 0

Critique d'art et commissariat d'expositions : 0

Danse / Performance : 2

Design / Graphisme : 4
Arts culinaires / Gastronomie : 1
Littérature (fiction / essai / littérature jeunesse) : 1
Métiers d'art : 5
Mode : 1
Musique classique et contemporaine : 1
Musiques actuelles et jazz) : 2
Photographie : 0
Théâtre : 2

